

**PENSION DOGS NEW LOOK  
WINTERKEER 97  
1570 TOLLEMBEEK  
0473/62.41.61  
054/33.54.47  
HK 40212174**



**CONTRAT NR : .....**

**Nom du propriétaire :**

.....

**Adresse :**

.....

**Localité :**

.....

**Tel. :** .....

**Nom du chat** .....

**Race :** ..... **Sexe :** M/F **Castré/stérilisée**

**Nr. d'identification :** .....

**Signes particuliers :** .....

**Habitudes alimentaires :** .....

**Comportement :** .....

**Maladies ou traitements :** .....

**Séjour :** du .....au .....

**Vétérinaire :** .....

**Tel. :** .....

**En cas d'urgence prévenir :** .....

---

## Conditions générales de pension

- Les heures d'admission et de reprise de l'animal sont fixées sur rendez-vous ;
- Le carnet de santé est obligatoire lors de l'admission et celui-ci doit être muni de vaccins demandés à savoir : Typhus, Coryza et Leucose.
- Nous nous réservons le droit de refuser un animal qui ne semble pas en bonne santé.
- En cas de non présentation de l'animal à la date prévue le séjour sera automatiquement annulé et l'acompte versé considéré comme valant dommages et intérêts.
- Notre vétérinaire (ou l'un de ses remplaçants en cas de congé) est disponible immédiatement en cas d'urgence.
- Il est obligatoire de munir l'animal d'un collier anti-puce (neuf) ou d'une protection similaire (ex. pipettes)
- Le prix de la pension pour un chat est fixé à **13 euros/jour**.  
Dans le cas de 2 chats appartenant au même propriétaire une réduction de 10% sera accordée sur le total du séjour de même qu'une réduction de 10% quand la durée du séjour dépasse 10 jours.
- En cas de nécessité dûment constatée par le vétérinaire, la pension « Dogs New Look » est autorisée à exposer les frais nécessaires (soins, médicaments, etc...) en vue de maintenir l'animal en pension en bonne santé. Le propriétaire s'engage à rembourser la pension « Dogs New Look » sur production du justificatif de frais.
- Le chat qui nous sera confié vivra en liberté dans une petite maison, meublée, décorée et chauffée en compagnie de quelques autres pensionnaires.
- La pension « Dogs New Look » veillera aux bons soins de votre animal pendant toute la durée de son séjour. Toutefois, au cas où , malgré toutes les précautions prises, un accident ou une maladie grave, pouvant même entraîner le décès surviendrait, la responsabilité de la pension « Dogs New Look » ne pourrait, en aucun cas, être mis en cause.
- En cas d'annulation tardive (moins d'une semaine avant le séjour) ou no-show, la somme totale du séjour sera due.
- Le présent contrat est valable au moment de la signature et également pour tous les séjours à venir de l'animal.

Responsable de la pension  
Dogs new look  
Durant Natacha

Propriétaire,  
Fait à Tollembeek, le  
Pour accord,